

ABONNEMENT

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 NOVEMBRE

M. Grévy, c'est aujourd'hui un fait avéré, ne veut pas s'en aller. Il estime qu'il n'y a rien d'incompatible, même après les scandales révélés ces jours derniers, entre la qualité de beau-père de M. Wilson et les fonctions de Président de la République.

Mais M. Grévy s'accroche à son fauteuil ; il veut professer l'immobilité constitutionnelle. Le désarroi est très-grand à gauche ; on sait qui ne doit plus être Président de la République, mais on ne s'entend pas sur qui pourrait recueillir la succession politique du beau-père de M. Wilson.

« Quel spectacle offert par ce vétéran des luttes républicaines, élu par l'unanimité d'un parti, réélu presque avec la même facilité, arrivant au terme d'une étonnante carrière, chef d'une nation remuée par de profondes malaises, pilote suprême du navire national en face des complications qui menacent l'Europe, — et, malgré ce passé, malgré ses services politiques, obligé de subir la peine de ses faiblesses privées, absorbé par la préoccupation des misères morales, des tripotages louches au milieu desquels sombre la réputation du père de ses petits-enfants !

La France plaint sans doute les cruelles aventures qui font saigner le cœur de M. Grévy. Qui ne serait ému du contraste

entre les premières années si paisibles de son élévation et les agitations lugubres de la fin ?

« Mais la France ne saurait envisager sans inquiétude l'affaissement inévitable d'un caractère au milieu de telles traverses ; elle examine avec angoisse les responsabilités patriotiques qui pèsent sur une seule tête, si durement frappée.

« Elle se demande s'il est possible de faire face à la fois à tant de nécessités accablantes.

« A cette heure, au-delà de la frontière de l'est, de grands événements se préparent sans mystère : à Berlin, un souverain nonagénaire approche du terme fatal ; à San-Remo, son fils, livré aux médecins, est atteint d'un mal qui pardonne rarement ; la couronne des Hohenzollern, le gouvernement absolu d'un vaste empire militaire peut être abandonné, dans quelques mois, dans quelques semaines, à un prince jeune, ardent, belliqueux, qui rêve de renouveler les exploits de Frédéric-le-Grand.

« Devant ces graves perspectives, ne faut-il pas à la tête des affaires une main ferme, une intelligence solide, une volonté vigoureuse ? Il nous sera permis au moins de déplorer les angoisses intimes qui envahissent l'âme de M. Grévy et lui enlèvent la liberté d'esprit que réclament visiblement les circonstances actuelles et que l'avenir exigera de plus en plus. »

Poursuites contre M. Wilson

On dit que le juge d'instruction Athalin conclut à une demande d'autorisation de poursuites contre M. Wilson pour substitution de pièces et à l'ouverture d'une instruction criminelle.

M. Charles Floquet aurait déjà en mains cette demande qui n'est pas encore communiquée.

M. Wilson est en fuite.

Une autre dépêche dit :

M. Wilson, convoqué par le juge d'ins-

truction, n'a pas daigné se rendre à cette convocation. On dit qu'il est parti pour Mont-sous-Vaudrey. »

Nous lisons dans le National :

« Au moment où nous mettons sous presse, on annonce que la Chambre va être appelée à se prononcer sur l'autorisation de poursuites demandée contre M. Wilson.

« L'émotion la plus grande règne dans les couloirs.

« On commente vivement les violences de langage de certains journaux et généralement on les désapprouve. L'éventualité de la retraite de M. Grévy est l'objet de toutes les conversations.

« Le Président de la République serait, dit-on, décidé à se retirer ; mais il entend choisir son heure. »

Nous lisons dans le Temps :

« Le bruit court au Palais que l'instruction de M. Athalin est close et conclut à des poursuites. »

A LA CHAMBRE

Tandis qu'un certain nombre de députés, réunis en séance, expédient assez rapidement les derniers articles du projet de loi relatif aux instituteurs, des groupes nombreux et très animés s'entretiennent, dans la salle de la Paix des tripotages républicains.

M. Henri Rochefort et M. Joseph Reinach, qui viennent d'être entendus par la commission d'enquête, sont fort entourés. Ils indiquent les principaux points de leurs dépositions.

Les bruits de crise présidentielle s'accroissent. On raconte les démarches faites par un des chefs de l'extrême gauche pour préparer la candidature de M. de Freycinet à la présidence de la République. De leurs côtés, les ferrystes et les partisans de M. Sadi Carnot ne restent pas inactifs. Bref, il sem-

ble que la succession de M. Jules Grévy doive s'ouvrir à brève échéance.

« Quelques personnes prêtent à M. Grévy l'intention de sauver sa situation en se rapprochant des radicaux. Il constituerait un ministère nuance Goblet avec M. Boulanger à la guerre ; il se couvrirait ainsi de la popularité du général et obtiendrait de la presse radicale qu'elle abandonnât sa campagne de scandales. Tout cela paraît fantastique.

Entre temps, on annonce les condamnations portées par la 4<sup>e</sup> chambre contre M. d'Andlau et ses complices. D'autre part, le bruit se répand que l'instruction judiciaire ouverte sur la question de la soustraction et de la falsification de pièces est close. Son résultat serait, dit-on, une demande en autorisation de poursuites dirigée contre M. Wilson.

Ces nouvelles produisent une vive émotion. La situation s'aggrave de jour en jour, les événements se précipitent. Tout le monde le comprend, tout le monde le reconnaît. Heureux ceux qui ne seront pas surpris par le dénouement !

L'AFFAIRE DES DÉCORATIONS

La lecture du jugement rendu par le tribunal correctionnel a duré vingt minutes. Les considérants sont longuement motivés.

Le général d'Andlau est condamné à cinq ans de prison, 3,000 francs d'amende, dix ans d'interdiction des droits civils et politiques.

M<sup>me</sup> Ratazzi est condamnée à treize mois de prison et 2,000 francs d'amende.

Les autres prévenus bénéficient des circonstances atténuantes.

M<sup>me</sup> Véron (dite de Courteuil) est condamnée à deux mois de prison.

M. Bayle est condamné à quatre mois de prison.

Les quatre prévenus sont aussi condamnés solidairement à tous les frais du procès.

M<sup>me</sup> de Saint-Sauveur est acquittée.

2 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Première partie

— Rosen, tu dors ? s'écria tout à coup tante Marie.

La petite voulut protester, mais en vain ; Mina l'emporta bientôt, non sans avoir offert son frais visage au baiser du soir.

L'enfant endormie, sa sœur vint s'asseoir, une broderie à la main.

La lampe éclairait le visage de la jeune fille : son profil pur et accentué n'avait rien d'alsacien, mais dénotait, au contraire, des attaches méridionales. Ses yeux bruns, aux couleurs changeantes ; le teint pâle, aux rougeurs fugitives, annonçaient une âme passionnée ; tandis que les ailes mobiles d'un nez aquilin parlaient de violence. Deux épaisses torsades noires couronnaient son front.

Elle n'était pas jolie, mais elle pouvait devenir très belle à l'occasion.

Oncle Spiegle, les lunettes sur le nez, retournait son livre d'un air d'attente.

— Lisez donc, dit M<sup>me</sup> Brindes.

Le vieux tailleur n'aimait pas seulement à suivre, dans leurs méandres, les étoiles vagabondes des allumeurs de réverbères, il aimait encore les livres. Là, il faut s'entendre, c'est-à-dire certains livres. Par exemple, les vers le ravissaient, surtout ceux qui parlaient de ruisseaux, de bosquets, de tendres bergers et de bergères fidèles. La prose aussi lui agréait fort : celle de certains auteurs en particulier, parmi lesquels Bernardin de Saint-Pierre et M<sup>me</sup> Cottin tenaient le premier rang. Lorsqu'il les avait finis, il les recommençait sans jamais se lasser. Le bonhomme avait bien essayé des feuilletons à l'ordre du jour, il y a quelques années, mais sa pensée perdait le fil dans l'inextricable réseau d'aventures où les auteurs d'alors se plaisaient à embarquer leurs lecteurs. En outre, ses instincts honnêtes, pacifiques, reculaient devant l'étalage d'assassinats, d'attentats de tous genres qui caractérisent ces sortes d'ouvrages ; aussi était-il revenu à ses vieux amis, s'attendrissant sur Paul et Virginie et s'exaltant avec Malch-Adel.

Pour l'instant, il tenait un volume de Malvina. Chaque soir, en hiver, oncle Spiegle faisait la lecture à haute voix. La monotonie de son débit était une musique familière servant de base aux pensées de chacun : M<sup>me</sup> Klarz rêvait au passé, sa fille à l'avenir ; seule, tante Marie soulignait les passages émouvants par une exclamation :

« Oh ! la pauvre Malvina ! décidément Edmond est un triste sire ! etc. », puis le pilage revenait avec la chute régulière des paroles du lecteur. Parfois, cependant, un mot d'amour arrivait jusqu'à l'oreille de la mère, de la fille, et réminiscence pour l'une, actualité pour l'autre, leur caressait le cœur.

Au coup de dix heures, le chapitre se trouvant fini, M. Spiegle ferma son livre, les femmes pliaient leur ouvrage et l'on se séparait.

Ainsi la vie, pour nos émigrés, s'écoulait paisible dans sa régularité monotone, entre la mélancolie des souvenirs et les douceurs de l'heure présente ; mais qui peut dire à la paix : « Tu resteras parmi nous ! »

II

Judi. Mina termine sa besogne de ménagère. Au dehors, la journée de décembre ne vaut pas mieux que celle de la veille : toujours de la pluie. Au dedans, la table du souper, élégamment servie, donne un air riant à l'appartement. Rosen, un joli tablier blanc sur sa robe noire, papillonne à droite et à gauche. Tante Marie et oncle Spiegle s'installent à leur place ordinaire.

Drelin, drelin, oh ! le joyeux coup de sonnette ! — Qu'on se dépêche d'ouvrir, sans nul doute, les visiteurs sont pressés.

Lorsque le soleil vient à luire sur les tons gris

d'un paysage, tout change d'aspect ; le son de la cloche produit le même effet sur Mina : dans son regard un rayon s'allume... dont la projection paraît éclaircir jusqu'à sa robe de deuil. Elle s'élançait vers la porte suivie de Rosen.

Bientôt deux bras vigoureux saisissent l'enfant, qui, dans une seconde, se trouve assise sur une robuste épaule. La petite noue ses bras délicats autour du cou de l'arrivant : un grand jeune homme aux formes athlétiques. Ce dernier pose deux baisers retentissants sur les joues de la fillette, puis, sans quitter son léger fardeau, se retourne vers la jeune fille souriante, dont il prend la main qu'il retient dans les siennes.

— Pourquoi n'embrasses-tu pas Mina, Jean ? dit l'enfant terrible.

Celui-ci sourit, Mina éprouve un léger embarras, mais le conseil de Rosen est suivi sans mécontenter personne.

— Si tu voulais me laisser passer au moins, s'écrie alors une voix de femme ; ces amoureux, ils oublient le monde entier ! Bonjour, Mina, il ne faut pas rougir pour si peu, ma fille, continue M<sup>me</sup> Moser en l'embrassant. Je me demande où déposer mon vêtement, vos freluquets de portemanteaux ne sont pas de taille ?

La jeune fille, dont Jean Moser s'est enfin décidé à lâcher la main, s'empresse de recevoir l'ample rotonde toute ruisselante.

## LE GÉNÉRAL BOULANGER

La France donne, sur l'arrivée du général Boulanger à Paris, les renseignements suivants :

» La préfecture de police avait, non seulement déployé des forces innombrables, mais encore pris des mesures pour dépister la foule des curieux.

» Caserne de la Cité : trois brigades centrales consignées.

» Gare de Vincennes : 250 hommes sous les ordres de l'officier de paix Brunet.

» Gare d'Orléans : 250 hommes sous les ordres d'un officier de paix.

» Gare de Lyon : A quatre heures arrivent MM. Gragnon, Bonnerot, Caubet, Brocheton, inspecteur divisionnaire ; Grillières, Gutzwiller, Antona, officiers de paix.

» Des agents du XII<sup>e</sup> arrondissement font le service.

» Ces messieurs subissent de véritables assauts et ne peuvent, disent-ils, donner aucun renseignement, ne sachant rien.

» A 5 heures moins un quart, le préfet de police et le chef de la police municipale, suivis de quelques officiers de paix, quittent la gare.

» Le départ de ces messieurs est motivé par une dépêche annonçant sans doute que le général Boulanger doit s'être arrêté en route.

» Nous interrogeons un des fonctionnaires qui nous répond que jusqu'à la dernière minute, il avait ignoré la décision prise par le général.

» Le train de Riom est arrivé hier matin, vers cinq heures moins le quart, à Charenton. Il faisait une nuit profonde et la pluie tombait assez violemment. Une voiture attendait à la gare. Le général est monté dans cette voiture avec le capitaine Driant, son officier d'ordonnance. Il est parti immédiatement par la route de Paris.

» Enfin, à 5 heures 15, le train entre en gare et un journaliste, qui en descend, annonce aux quelques personnes présentes que le général Boulanger est descendu à Charenton.

» A l'hôtel du Louvre, le général Boulanger était attendu. Il est arrivé sur le coup de six heures. On avait éclairé l'hôtel. Personne ne se trouvait rue de Rivoli ; il n'y a donc pas eu de manifestation. A neuf heures, le général Boulanger quittait l'hôtel pour se rendre au ministère de la guerre.

» A midi, il n'était pas encore rentré. Ce renseignement nous est donné d'un ton roque et prétentieux par l'employé chargé de renseigner le public.

» Pendant la matinée, un grand nombre de personnes, militaires et civils, sont venues déposer leur carte et se faire inscrire à l'hôtel du Louvre.

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le XIX<sup>e</sup> Siècle donne les détails suivants sur la tentative d'assassinat dont son directeur, M. Portalis, a été l'objet :

Après un échange affectueux de questions et de réponses, le professeur s'installe près du faillier inoccupé.

— Je ne vous apporte pas de poésie aujourd'hui, oncle, tout mon temps a été pris par une étude sur Bouddha. Vous ne connaissez pas ce personnage ? curieux, allez...

Et comme Moser aimait à ébahir le bonhomme, il se mit à lui raconter les incarnations du dieu Hindou avec force commentaires de sa façon. Ce dernier suivait la dissertation d'un air à moitié ahuri, à moitié admiratif, qui amusait fort le narrateur. Bientôt, attirée par la gaieté du jeune homme, Rosen grimpa sur ses genoux, et la tête renversée en arrière, elle écoutait les yeux grands ouverts.

Devant une telle attention, le professeur redoublait de verve, lorsque tante Marie, qui, malgré une conversation animée, saisissait quelques bribes du discours, s'écria :

— Qu'est-ce que Jean leur débite ? Il va faire perdre le reste à Spiglet !

Moser partit d'un bruyant éclat de rire.

— Un conte de fée, tante, dit naïvement la petite fille.

— Oui, ma mignonne, des sornettes. Va plutôt en conter à Mina, ajouta-t-elle en frappant sur l'épaule du jeune homme ; cela vaudra mieux que de tourner la tête à l'oncle.

« Le meurtrier, qui avait déclaré, la veille, qu'il se nommait Santoni, a fait connaître au juge d'instruction qu'il s'appelait Paul Zulpha. Son identité a été établie. C'est un assommeur de profession qui travaille à tant par tête.

» Zulpha a été condamné deux fois déjà pour tentative de meurtre sur la voie publique : une première fois à trois mois de prison, une seconde fois à quatre mois. Bien qu'il ne soit âgé que de dix-neuf ans, c'est déjà ce qu'on appelle, en argot de police, « un cheval de retour ». C'est un de ces individus dont la police se sert comme indicateurs et qui sont toujours à la disposition de qui les paie pour assommer les gens.

» Le procès auquel a donné lieu la tentative d'assassinat dont le directeur du XIX<sup>e</sup> Siècle a été victime promet d'être aussi fécond en révélations que le procès Caffarel, Zulpha n'étant comme M<sup>me</sup> Limouzin qu'un comparse, et il ne serait pas impossible qu'au cours des débats on vît apparaître encore une fois le *Deus ex machina* de tous ces crimes ténébreux.

» A moins... à moins que, d'ici là, on n'ait trouvé le moyen d'étouffer la lumière en assassinant — pour de bon, cette fois — M. Portalis.

» Et même dans ce cas, il n'est pas sûr que la lumière ne se ferait pas.

Une dépêche nous signale un nouvel et important succès des conservateurs dans la Nièvre. Une élection au conseil général devait avoir lieu dimanche dans le canton de Cosne pour le remplacement de l'ancien membre de la Commune Sambon. Trois candidats se présentaient : M. Jolivet, conservateur, a obtenu 4,624 voix ; M. Goujat, socialiste, 743 voix ; M. Chapuy, radical, 716 ; M. Desmerges, candidat ouvrier, 215. Il y a ballottage. Pour que le candidat conservateur l'emporte, il lui suffit de gagner 50 voix, alors que jusqu'ici l'arrondissement de Cosne était une des forteresses du radicalisme le plus accentué.

## L'ÉLECTION DU PAS-DE-CALAIS

Les renseignements sur l'élection du Pas-de-Calais sont excellents.

Un grand nombre de maires bien connus pour leurs sentiments républicains déclarent hautement qu'ils ne peuvent plus soutenir ce régime odieux et qu'ils voteront avec les conservateurs.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 novembre.

La décision prise par le gouvernement de maintenir la conversion est généralement approuvée ; les cours se raffermissent : 3 0/0, 80.87 ; 4 1/2 0/0, 106.72.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,365. Les obligations foncières et communales sont toujours très recherchées par l'épargne et ce sont les titres qui ont le moins à souffrir des incidents politiques. Par les garanties de sécurité qu'ils offrent, ils s'acheminent lentement mais sûrement vers le cours de 500.

La Société Générale dont le principal marché

est celui du comptant est fermement tenue à 451.25.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 602.50.

La Compagnie d'Assurances le Soleil-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs net d'impôt. Sa réserve de prévoyance est de 51,145 francs et sa réserve statutaire de 500,000 francs. Le compte de profits et pertes se solde par 132,026, en augmentation de 61,510 francs sur le report de l'année précédente.

Au milieu de l'incertitude générale, il est remarquable que le marché conserve toute sa faveur à l'émission du Crédit Foncier et Agricole de Santa-Fé, qui doit avoir lieu le 15 novembre. Outre les conditions avantageuses d'un placement qui ressort à 6.70 0/0 l'an, on tient en sérieuse considération la situation du Crédit Foncier et Agricole de France, des attaches gouvernementales très étroites, et l'exceptionnelle prospérité de la province de Santa-Fé. Le prix de souscription n'est que de 455 fr. avec jouissance du 1<sup>er</sup> octobre. L'intérêt de 30 fr. 24 net d'impôts est payable par trimestre et garanti par le gouvernement de Santa-Fé.

L'action de Panama s'inscrit à 290. La compagnie a mis en garde tous les porteurs de titres contre les agissements de syndicats sans mandat qui ne cherchent qu'à effrayer les esprits afin de profiter du trouble pour profiter du titre.

Nos chemins de fer sont calmes.

## Nouvelles militaires.

La commission supérieure de classement pour l'avancement des officiers s'est réunie hier au ministère de la guerre pour commencer ses travaux.

Cette commission est composée de tous les commandants de corps d'armée et des trois généraux qui, sans être pourvus de cette haute fonction, font partie du conseil supérieur de guerre : les généraux Bressonet, de Galliffet et de Miribel.

Nous croyons savoir que le ministre de la guerre se propose de demander à la commission supérieure de classement de lui signaler les officiers généraux qui, pour un motif quelconque, ne seraient pas en état de faire campagne.

Le ministre de la guerre vient de donner des ordres pour que tous les sous-officiers rengagés soient pourvus de leur nouvelle tenue de ville au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 1889.

## LE 5<sup>e</sup> RÉGIMENT TONKINOIS

Le général Ferron vient de donner des ordres pour que l'organisation définitive du 5<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tonkinois soit entièrement suspendue.

Les officiers, sous-officiers et soldats qui ont été envoyés tout récemment en Extrême-Orient, pour concourir à la formation de ce corps, seront, à leur arrivée au Tonkin, reversés dans des régiments, en remplacement d'officiers et d'hommes comptant deux années de séjour et qui vont être rapatriés.

Le 14<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied va être rappelé en France et ce rappel sera suivi de la dissolution du 5<sup>e</sup> tonkinois.

fillette alors, il me semble.

— Oui, ajouta Jean en riant, et criarde et gourmande à plaisir.

— Par exemple, reprit sa mère, penses-tu, après cinq ou six ans d'absence, retrouver la Suzi d'autrefois ? Elle a changé, je t'assure. J'ai hâte de l'embrasser. Nous avons demeuré dix ans porte à porte avec les Staub.

— Comment est-elle restée si longtemps chez sa tante de Metz ? interrogea M<sup>me</sup> Brindes.

— Celle-ci, ex-institutrice, s'était chargée de son éducation. Jean l'a joliment taquinée autrefois, cette pauvre Suzanne !

— Ah ! ah ! elle était si drôle avec ses cheveux ébouriffés et ses grandes tartines. Lui en ai-je volé ! En revanche, je la portais, la traînais en voiture, lui cueillais des baies, des mûres sauvages, et la défendais au besoin. Pauvre Suzi, une bonne fille, après tout.

— De combien es-tu son aîné ? dit tante Marie.

— Combien, mère, trois ou quatre ans ?

— Quatre. Suzanne a dix-huit ans.

Un moment après le repas, M<sup>me</sup> Klarz dit aux jeunes gens :

— Voulez-vous chanter le Lac, je vous accompagnerai ?

— Oh ! mère, cela te fatiguera ?

— Non, ne crains rien.

Elle se dirigea vers le piano. (A suivre.)

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAUMUR

Par arrêté préfectoral en date du 12 novembre, l'assemblée des électeurs du ressort du tribunal de commerce de Saumur se réunira le dimanche 4 décembre 1887, à l'effet de procéder au renouvellement partiel des membres dudit tribunal, composant la série sortante, savoir :

MM. Boret, Girard, juges.

MM. Louis Foy, Baugé, juges suppléants.

Dans la ville de Saumur, divisée en trois cantons, les assemblées électorales se tiendront à la Mairie :

Les électeurs du canton Nord-Est, se réuniront dans la salle des adjudications ;

Ceux du canton Nord-Ouest, dans la salle des délibérations ;

Ceux du canton Sud, dans la salle des mariages.

### L'accident du théâtre

La représentation de *Faust*, qui a eu lieu hier soir au théâtre de Saumur, a été assez bonne pour tous les artistes, mais elle a eu une bien triste fin.

Au moment de l'apothéose, les machinistes, en enlevant le rideau de fond, ont accroché un mât qui est venu tomber lourdement, dans les coulisses, sur des choristes agenouillées sur des rochers lumineux. L'une d'elles, M<sup>me</sup> Vandernoote, a été atteinte à la tête et à l'épaule droite par ce mât qui lui a fait une large blessure.

La pauvre femme a poussé un cri : « Je suis morte ! » qui a réperdu dans toute la salle un frisson glacial.

Transportée immédiatement dans sa loge, M<sup>me</sup> Vandernoote, évanouie, a reçu les soins de M. le docteur Klein, médecin-major de l'Ecole de cavalerie. Elle n'est revenue de son évanouissement qu'une demi-heure après l'accident.

On l'a conduite à l'Hôtel de la Paix, où M. Justin Née, notre sympathique directeur, a donné des ordres pour que la blessée, son mari et sa fille ne manquaient de rien.

Ce matin, nous avons pris des nouvelles de M<sup>me</sup> Vandernoote. La nuit n'a pas été mauvaise ; la blessure de la tête semble être moins douloureuse que celle de l'épaule.

M. le docteur Klein est venu voir la blessée ; il l'a trouvée aussi bien que possible et l'a autorisée à prendre le train de 3 heures 29 pour Angers. La blessure à la tête ne présente aucun danger et l'épaule est intacte. Il n'y a eu qu'une forte contusion.

Au second acte, M. Delvoye (Valentin), en tirant son épée, a lancé sur un musicien de l'orchestre une partie de la lame qui était en plusieurs morceaux réunis par des ressorts. Il n'y a eu aucun accident.

Nous avons annoncé hier, d'après un bruit répandu, une tentative de suicide d'un sous-officier de l'Ecole.

Ce matin, nous avons eu des renseignements plus précis sur la blessure de ce jeune homme. C'est en tombant qu'il s'est blessé à la tête, et des soins lui ont été donnés à l'infirmerie de l'Ecole.

Hier soir, depuis environ six heures jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, on a entendu des chants d'oiseaux tellement nourris qu'on se fût cru à côté d'une volière : c'était une véritable cacophonie.

Ce sont des vanneaux et des sarcelles qui émigrent en grande quantité vers le sud.

Chaque soir, il passe aussi des bandes nombreuses d'ois sauvages.

Serait-ce un indice de grands froids ? Tout le fait supposer ; les journaux de Paris disent qu'il est tombé de la neige hier.

Le baromètre est un peu remonté : il marque 765 mm ; le thermomètre est descendu ce matin à 2 et 3 degrés.

Le vent est nord-est et le soleil s'est montré plusieurs fois dans la journée.

### L'été de la Saint-Martin

L'été de la Saint-Martin, autrefois si fidèle aux derniers beaux jours de l'année expirante, nous fuit, hélas ! en l'an de misère 1887.

A sa place, la pluie, l'humidité, les bour-

rasques, et parfois un vent du nord-ouest d'une âpreté telle, qu'il emporte au loin ce qui restait des verdure de nos jardins.

Sur les collines découvertes, le froid a sévi, il n'y a pas bien longtemps, avec une intensité qui donnait déjà les plus vives inquiétudes à nos cultivateurs, qui n'en ont pas fini avec les calamités qui les assaillent.

Aussi, comme l'on s'est empressé d'emprisonner les plantes rares dans les serres, et comme on aurait bien voulu en avoir fait de même pour l'ensilage des racines fourragères.

Lorsque novembre brumeux fait son apparition, c'est la lourde porte fermée sur les horizons baignés de lumière, sur les firmaments radieux où de blancs flocons de nuages se dispersent à la surface d'un azur limpide, sur les crépuscules rayonnants de pourpre et d'or !

L'embrassement féérique d'un beau noir illumine encore l'horizon lointain ; les derniers rayons d'un soleil étincelant resplendissent et viennent encore, par de furtives échappées, caresser mollement le gazon encore vert.

A cette heure, les feuilles rougies des grands arbres ont disparu ; elles ne tachent plus de leurs vives couleurs les frondaisons assombries qui semblaient avoir condensé dans leurs nervures rutilantes toutes les chaleurs évanouies des soleils d'été.

L'ombre commence à se répandre, le ciel s'allriste et devient terne ; l'obscurité vient à grands pas — non pas encore la nuit profonde, mais bien plutôt cette heure d'indéfinissable clair obscur qui, déjà, n'est plus la lumière du jour, et ne précède que peu d'instant la ténacité.

Où sont donc les beaux soirs d'automne ? Ce n'est pas l'automne, ce n'est pas encore l'hiver.

Serait-il possible que saint Martin ne prit pas en grande pitié le pauvre laboureur, qui met tout son espoir en lui ?... Il a tant besoin d'encouragements, ce « travailleur de la terre » qui connaît toutes les déceptions !

Les verra-t-il longtemps encore, ces terribles années où tout conspire contre son repos ?

Qui donc lui rendra la paix ? qui donc ramènera un peu de joie sous le chaume, à la ferme, à la métairie ? Ce n'est pas que le propriétaire soit beaucoup plus heureux, moralement, car la tristesse a pénétré chez tout ce qui touche à la vie rurale.

L'été de la Saint-Martin ! Pouvons-nous espérer le voir, quand le thermomètre se livre à des évolutions désordonnées ? L'été de la Saint-Martin, regain éphémère de virilité et d'amour ; c'est le retour d'âge de l'année avec ses ardeurs éphémères et ses reminiscences délicieuses. C'est le dernier rayon de la saison qui passe, charmant, comme un sourire sur un visage baigné de larmes !

Cet été, nous le cherchons et nous ne le voyons pas venir.

#### M<sup>me</sup> FAVART A SAUMUR

C'est demain, mercredi 16, qu'aura lieu sur notre scène la représentation de M<sup>me</sup> Favart.

On sait que la grande artiste jouera Gabrielle, l'admirable chef-d'œuvre de la Comédie-Française, et la Joie fait peur, cette jolie comédie qui a été plusieurs fois représentée à Saumur, notamment, avec solennité, lors de l'inauguration de notre théâtre, le 5 avril 1866.

Ce sera une des plus belles représentations dramatiques auxquelles il nous aura été donné d'assister depuis longtemps.

L'interprétation sera remarquable, car, comme nous l'avons déjà annoncé, M<sup>me</sup> Favart est entourée d'artistes de mérite qui ont pu obtenir pour quelque temps un congé provisoire de leur directeur.

Cette éminente sociétaire de la Comédie-Française, qui a laissé d'impérissables souvenirs dans l'esprit de tous ceux qui l'ont applaudie, obtiendra certainement le succès auquel elle est habituée, et notre salle de spectacle ne pourra contenir tous les admirateurs du talent de celle qui peut revendiquer l'honneur d'avoir porté très haut le drapeau de l'art contemporain.

Parmi les interprètes qui accompagnent cette fois M<sup>me</sup> Favart, il en est un qui sera particulièrement bien accueilli du public saumurois : notre jeune concitoyen, M. Jacques Liverani, qui dira le Drapeau, de Jules Legoux, et jouera ensuite le joli rôle d'Adrien dans la Joie fait peur.

M<sup>me</sup> Favart ne pourra donner qu'une seule représentation. Ses engagements l'appellent de suite dans d'autres villes.

#### LA COMTESSE SARAH

Notre siècle tant calomnié sera peut-être celui où l'on se sera le plus intéressé aux choses de l'esprit. Le roman en particulier a des succès tels que l'on est étonné devant les chiffres qu'atteignent les éditions des auteurs favoris du public. L'un des plus justement heureux, Georges Ohnet, vient de faire tirer la cent cinquantième édition de la Comtesse Sarah, dont le succès s'est accru avec l'apparition de la pièce au Gymnase.

Un tel succès de livre devait forcément amener un égal succès au théâtre et l'œuvre dramatique a été acclamée par la presse entière. Aussi M. F. Achard, qui dernièrement s'est chargé de nous faire connaître toutes les belles œuvres au fur et à mesure de leur apparition, nous apporte la pièce avec une troupe presque toute nouvelle, dont les principaux artistes seraient chacun une étoile. Attendons-nous donc à une représentation irréprochable, comme toujours du reste, et à un vrai régal artistique.

C'est vendredi prochain, croyons-nous, que la troupe de M. F. Achard jouera la Comtesse Sarah sur le théâtre de Saumur.

#### DEUX PROTEGES DE M. WILSON

Le Petit Courrier cite deux fonctionnaires républicains de notre département qui ont eu recours à la haute influence de M. Wilson pour obtenir des faveurs.

Le premier voulait être décoré ; il écrivit à cet effet au genre de M. Grévy. La réponse fut favorable ; mais contenait un bulletin de souscription à deux actions de la Petite France de mille francs chacune. A cette vue, le fonctionnaire fit la grimace, cependant il paye les deux mille francs et reçut la croix de la Légion d'honneur.

Le second, qui notre confrère désigne sous le pseudonyme de M. Goupillon, recommandait son fils également fonctionnaire et menacé de destitution. La réponse donna le meilleur espoir, moyennant une souscription de deux actions de la Petite France. Le père ne souscrivit que pour 500 fr. ; c'était le quart de la somme demandée ; aussi le fils n'obtint qu'un quart de protection. Il ne fut pas destitué, mais envoyé en disgrâce dans un poste désavantageux.

#### AU DESSUS DE LA LOI

Nous lisons dans les dépêches particulières adressées hier matin de Paris au Patriote :

« Hier, M. Atthalin a interrogé M. Gragnon, préfet de police ; l'interrogatoire a duré depuis trois heures jusqu'à sept heures.

» Le préfet de police s'est contenté de confirmer les déclarations déjà faites devant la commission d'enquête.

» M. Gallet, représentant de la maison Blanchet, a également confirmé ses premières déclarations.

» M. WILSON, QUOIQUE CONVOQUE, NE S'EST PAS PRÉSENTÉ. »

Nous savions depuis longtemps que le genre de M. Grévy se regardait comme étant au-dessus de la loi : en voilà une nouvelle preuve.

Mais à quoi servent donc les gendarmes ?

Quand donc saisiront-ils au collet ce misérable, pour lequel le cabinet du juge d'instruction ne devrait être que l'antichambre de Mazas ? (L'Anjou.)

#### Conversion du 4 0/0 et du 4 1/2 ancien

Les guichets des Trésoriers s'ouvriront le 14 novembre aux opérations de la conversion. Il est bon que le public se rende un compte exact des combinaisons qui lui sont offertes et soit à même de choisir celle qui lui présente le plus d'avantage.

Rappelons tout d'abord qu'il ne s'agit ici que du 4 1/2 0/0 ancien. Le 4 1/2 0/0, qui provient de la conversion de 1883 et dont les arrages se paient trimestriellement, n'est pas en question. Il est garanti jusqu'en 1893 contre toute conversion.

Quant aux porteurs de 4 1/2 0/0 ancien, ils sont admis, soit à demander le remboursement, soit à convertir leurs inscriptions en rente 3 0/0.

Le remboursement s'effectuerait au pair, soit à raison de 100 fr. par 4 fr. 50 de rente 4 1/2 0/0. Nous n'en parlons que pour mémoire, car il est bien évident que personne ne sera tenté de recevoir 100 fr. par 4 fr. 50 de rente lorsque l'Etat

offre, en échange de la même inscription de 4 fr. 50 de rente 4 1/2 0/0, une inscription de rente 3 0/0 d'une valeur sensiblement supérieure à 100 fr.

Tel sera en effet le résultat de la conversion :

Pour 1 fr. de rente 4 1/2, on recevra 0 fr. 833 de rente 3 0/0 ;

Pour 2 fr. de rente 4 1/2, on recevra 1 fr. 666 de rente 3 0/0 ;

Pour 3 fr. de rente 4 1/2, on recevra 2 fr. 499 de rente 3 0/0.

Etc.... Il est facile à tout porteur de rente 4 1/2 0/0 de se rendre compte, d'après ces données, du chiffre de rente 3 0/0 auquel il a droit.

D'après le cours de la rente 3 0/0, il verra également la valeur de cette rente.

Prenez pour exemple une rente 4 1/2 0/0 de 10 fr., le porteur recevra une rente 3 0/0, 8 fr. 33 (10 fr. x 0.833). Ces 8 fr. 33 de rente 3 0/0 valent :

au cours de 82 fr. .... 227 fr. 88  
de 81 fr. 50 ..... 226 fr. 29  
de 81 fr. .... 224 fr. 91

tandis que le capital remboursé à raison de 100 fr. par 4 fr. 50 de rente 4 1/2 0/0 se serait élevé, pour 10 fr. de rente, à 222 fr. 22 c. La conversion assure donc au porteur de 4 1/2 0/0, comparativement au remboursement, un bénéfice variable avec le cours de la rente 3 0/0, mais assez sensible dans tous les cas.

On sait que le Trésor procède à une émission en même temps qu'à la conversion de fonds 4 1/2 0/0 ancien. Une émission est toujours favorable aux souscripteurs par le motif qu'elle se fait à un taux inférieur au cours de la Bourse. Aujourd'hui, en effet, on peut obtenir pour 80 fr. 10 un titre de 3 fr. de rente qui dans ces derniers temps s'est tenu normalement au cours de 82 fr. environ, et y est toujours revenu lorsque des circonstances accidentelles l'ont momentanément fait baisser.

On a voulu faire profiter du bénéfice de cette émission les rentiers convertis, et la loi décide que les rentes créées leur seront attribuées de manière à leur permettre de conserver en 3 0/0 un revenu égal à celui qu'ils avaient précédemment en 4 1/2. Le tableau ci-dessous indique le montant normal de la soulie à verser facultativement pour différentes coupures de rentes 4 1/2 0/0.

Le porteur d'une inscription de rente 4 1/2 0/0 qui voudra conserver la même somme en rente 3 0/0 devra verser :

Pour une inscription de 1 fr. de rente 4 1/2 0/0, 4.46 ;

Pour une inscription de 5 fr. de rente 4 1/2 0/0, 22.30 ;

Pour une inscription de 10 fr. de rente 4 1/2 0/0, 44.60.

Etc... Les versements seront d'ailleurs échelonnés sur trois termes payés en souscrivant au mois d'avril et au mois de juillet prochain. Malgré cette répartition des versements sur une période de plus de six mois, l'intérêt des rentes nouvelles commencera à courir dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain comme si la totalité était versée.

Les porteurs de 4 1/2 0/0 qui voudront profiter du privilège de souscription irrédactable qui leur est assuré devront se présenter dans les Trésoreries générales et les Recettes des finances du 14 au 23 novembre prochain.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 15 novembre,

Le Bigame, comédie en 3 actes.

Les Deux Timides, vaudeville en 1 acte.

Jeudi 17 novembre,

Carmen, opéra-comique en 4 actes, de G. Bizet.

Samedi 19 novembre,

La Cigale et la Fourmi, opérette nouvelle en 3 actes et 8 tableaux.

#### BOURSE DE PARIS

DU 14 NOVEMBRE 1887.

Rente 3 0/0	80 90
Rente 3 0/0 amortissable	83 50
Rente 4 1/2	100 85
Rente 4 1/2 (nouvelle)	106 85
Obligations du Trésor	513 75

#### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 13 novembre 1887.

Versements de 77 déposants (9 nouveaux), 13,441 fr.

Remboursements, 19,286 fr. 25.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Il a été perdu, aux abords de la gare d'Orléans, un petit Sac de Voyage contenant, avec d'autres menus objets, un livre marqué au nom du propriétaire. — Le rapporter à Notre-Dame des Ardilliers. — Bonne récompense.

Un CHIEN courant, jaune, bout des ergots blanc, 3 ans, a été perdu dimanche matin.

On est prié de le ramener au bureau du journal.

Il y aura récompense.

M. DOUESNEL — ÉPICERIE CENTRALE — prévient les amateurs de Choucroute qu'il doit en recevoir de Strasbourg vers le 25 courant.

#### MARCHÉ DU 12 NOVEMBRE 1887

Froment-commerce, l'hectolitre	17	Bœuf ou vache, le kil.	1 40
Id. halle (moyenne)	16 67	Veau	1 40
Méteil	14	Mouton	1 30
Seigle	11 18	Porc	1 30
Orge	9 87	Poulets la couple	5 —
Avoine	7 75	Dindonneaux	12 —
Sarrasin	13 —	Canards	4 —
Haricots blancs	25 —	Oies	11 —
Haricots rouges	23 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	11 —	Œufs la douzaine	1 15
Noix	10 —	Foin, la charrette de 780 kilog.	70 —
Châtaignes	15 —	Luzerne	60 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	40 —
Son	10 —	Huile de noix, 50 kil.	125 —
Farine, la classe de 157 kilog.	45 —	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité	38 —
Pain 1 <sup>er</sup> qual., le kil.	—	Id. 2 <sup>e</sup>	36 —
Id. 2 <sup>e</sup> id.	—	Id. 3 <sup>e</sup>	34 —
Id. 3 <sup>e</sup> id.	—	Charbon de bois, les 100 kil.	16 —
Pommes de terre, la barrique	9 —	Charb. de terre	4 50

#### Cours des Vins.

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 140 fr.
Champigny	— 140
Varrains	— 140
Bourguil	— 150
Restigné	— 110
Chinon	— 130
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 160 fr.
Ordinaires, environs de Saumur	— 90
Saint-Léger et environs	— 90
Varrals et environs	— 90
Le Puy-N.-Dame et environs	— 75
La Vienne	— 70
Vin blanc nouveau	— 100
Cidre de Bretagne	la barrique 40 fr.
Cidre de Normandie	— 45
Eau-de-vie	l'hectolitre 50 fr.
Vinaigre de vin	— 35

#### LEÇONS DE FRANÇAIS, D'ANGLAIS ET DE PIANO

M<sup>me</sup> FISCHER, brevetée du degré supérieur pour les langues française et anglaise, 49, rue d'Orléans.

#### RHUM CARDINAL

1<sup>re</sup> MARQUE MARTINIQUE

83, quai des Chartrons, Bordeaux.

AGENTS SÉRIEUX SONT DEMANDÉS PARTOUT. Bonnes conditions.

Le ROBOUYVEAU-LAFECTEUR est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fomente l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROB BOUYVEAU-LAFECTEUR A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofuleuse et la Tuberculose. Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm<sup>ie</sup>, 102, r. Richelieu, Succ<sup>r</sup> de BOUYVEAU-LAFECTEUR.

#### Théâtre de Saumur

Mercredi 16 Novembre 1887,

UNE SEULE REPRÉSENTATION DONNÉE PAR

#### M<sup>me</sup> MARIE FAVART

Sociétaire de la Comédie-Française,

Avec le concours de M<sup>lle</sup> E. CASTELLI, du Vaudeville ; M<sup>lle</sup> E. FLEUR, de l'Odéon ; M. J. DEPAY, du Gymnase ; M. HATTIER, de l'Odéon ; M. GALABERT, du Vaudeville ; M. J. LIVERANI, du Gymnase ; M. GAULEY, de l'Odéon.

#### GABRIELLE

Comédie en 5 actes,

de M. Émile AUGIER, de l'Académie française.

M<sup>me</sup> FAVART remplira le rôle d'Adrienne.

Julien Chabrière..... M<sup>lle</sup> J. Depay.  
Stéphane Dariou..... Hattier.  
Tamponnet..... Galabert.  
Adrienne..... M<sup>me</sup> Favart.  
Gabrielle..... Fleur.

#### LE DRAPEAU

De M. Jules Segoux, par M. JACQUES LIVERANI.

#### LA JOIE FAIT PEUR

Comédie en 1 acte, de M<sup>me</sup> Émile de Girardin.

M<sup>me</sup> FAVART remplira le rôle de M<sup>me</sup> Desaubiers.

Noël..... M<sup>lle</sup> Galabert.  
Adrien..... J. Liverani.  
Octave..... Gauley.  
M<sup>me</sup> Desaubiers..... M<sup>me</sup> Favart.  
Blanche..... E. Castelli.  
Mathilde..... Fleur.

ORDRE DU SPECTACLE : 1<sup>o</sup> Gabrielle ; — 2<sup>o</sup> Le Drapeau ; — 3<sup>o</sup> La Joie fait peur.

S'adresser, pour la location, chez M. COUANT, rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE CORBINEAU.

Par jugement en date du 14 novembre 1887, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Louis Corbineau, négociant en vins, demeurant à Saint-Hilaire-Saint-Florent, a fixé provisoirement au jour du jugement l'ouverture de ladite faillite; a nommé M. Vinsonteu juge-commissaire, et M. Louis Bonneau, ancien greffier à Saumur, syndic provisoire.

Pour extrait : (798) Le Greffier, GAUTIER.

M. BALZEAU-MAURAT, entrepreneur, déclaré qu'il n'a rien de commun avec M. PERDRIAU, entrepreneur au Pont-Fouchard.

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Grande Vente de Meubles Aux enchères publiques, Par suite de décès.

Le MERCREDI 23 NOVEMBRE 1887, à une heure du soir, et jours suivants, dans une maison à Saumur, rue de la Marine, n° 5, dépendant de la succession de M<sup>lle</sup> Pauline DROUARD, Il sera vendu :

Un ameublement de salon en acajou, garni en velours rouge, bois de lits, armoire à glace et autres, commodes, secrétaires, bureau, tables, guéridons, buffets, étagères, fauteuils et chaises garnis en damas et tapisserie, prie-Dieu, cave à liqueurs, coffrets, tapis, rideaux et tentures; Glaces, pendules, tableaux, gravures, vieux reliquaires, beau christ en ivoire, argenterie, montres et bijoux, vieilles tapisseries, faïences et porcelaines; Une grande quantité de linges et d'objets de literie, vins en bouteilles, bois de chauffage, charrette, petite voiture, batterie de cuisine, vaisselle, verrerie et un grand nombre d'autres bons objets. Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES Aux enchères publiques, Par suite de saisie-exécution.

Le DIMANCHE 20 NOVEMBRE 1887, à une heure du soir, au Moulin-Joly, commune de Saumur, dans une maison occupée par les époux ROGER, cultivateur, Il sera vendu :

Armoire, buffets, bois de lits, coffre, tables, chaises, moulin à passer la farine, établi, pendule, couettes, traversins, oreillers, draps, couvertures; Deux vaches, un veau, volailles, batterie de cuisine, vaisselle et quantité d'autres objets. Au comptant, plus 5 0/0.

Etude de M. RUULT, notaire à La Gacilly (Morbihan).

RESSOURCE & ESPoir des Pays phylloxérés Cidre de Bretagne

A VENDRE

DEUX

BELLES PROPRIÉTÉS

L'une de 35 hectares, avec château; l'autre de 300 hectares.

Les deux très bien plantées de pommiers. Belles prairies.

S'adresser à M. RUULT, notaire à La Gacilly (Morbihan). (732)

A VENDRE OU A LOUER

Pour en jouir de suite,

UNE MAISON DE CAMPAGNE

Sise près le bourg de Saint-Martin-de-la-Place,

Avec Jardin potager, fruitier et Bosquet.

Pour traiter, s'adresser à M. MEYBEAY, ancien notaire à Beaufort, et, pour visiter, à M. BEUGNARD, menuisier à Saint-Martin. (801)

Etude de M. GUERET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

A CÉDER DE SUITE

Bonne Boutique de Cordonnier Marchand de Chaussures

Seul dans la localité, à Brain-sur-Allonnes.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser soit à M. BOYER, qui l'exploite, soit audit M. GUERET, notaire à Brain. (802)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Jolie Maison

Avec jardin devant et jardin touchant la boire,

Ancienne maison Simon, maire de Saint-Lambert.

S'adresser, pour visiter, à M. de Borville, hôtel de la Poste, et, pour traiter, à M. GUENVEAU, château de la Salle, à Montreuil-Bellay.

A LOUER

MAISON NEUVE

Très confortable,

12, rue de l'Ancienne-Messagerie. S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (787)

Cheval à Vendre

Pour chasse à courre.

S'adresser au bureau du journal.

A Vendre

Un Moteur à Gaz

Système Otto, force 3 chevaux.

S'adresser chez M. V. BORET, rue Saint-Nicolas. (793)

A VENDRE

Petits Chiens de fantaisie

S'adresser au bureau du journal.

Saumur, Imp. P. GODET.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4<sup>er</sup> Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

EPICERIE PARISIENNE

Mon IMBERT et Fils

33, rue d'Orléans, au coin de la rue Dacler.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

BOUGIE, le paquet de 500 grammes.... » 75
— première qualité..... » 90
— Perle, qualité extra..... 1 »
— à trous..... » 95
BOUGIE de l'Étoile..... 1 20

Hors l'Octroi, par sortie de 5 kil., 40 c. en moins par paquet.

SUCRE POUR VENDANGES

à 75 francs les 100 kilos

S'adresser à la Maison A. COURTET, rue Daillé, Saumur.

LESSIVE - IRIS LE PAQUET

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (267)

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table of train schedules for SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS. Columns include STATIONS, Expr. matin, Omn. matin, Mixte matin, Expr. soir, Omn. soir, Omn. soir.

Table of train schedules for SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ. Columns include STATIONS, Mixte matin, Omn. matin, Omn. soir, Omn. soir.

Table of train schedules for SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR. Columns include STATIONS, Mixte matin, Mixte matin, Expr. soir, Omn. soir, Omn. soir, Expr. soir.

Table of train schedules for SAUMUR - BOURGUEIL. Columns include STATIONS, Omn. matin, Mixte matin, Expr. soir, Omn. soir, Omn. soir, Expr. soir.

Table of train schedules for SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON. Columns include STATIONS, Omn. matin, Mixte matin, Expr. soir, Omn. soir, Omn. soir, Expr. soir.

Table of train schedules for SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON. Columns include STATIONS, Mixte matin, Mixte matin, Mixte soir, STATIONS, Mixte matin, Omn. soir, Mixte soir.

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS - SAUMUR - TOURS

Table of train schedules for ANTERS - SAUMUR - TOURS. Columns include STATIONS, Direc. mixte matin, Omn. mixte matin, Expr. mixte matin, Omn. mixte soir, Omn. mixte soir, Expr. mixte soir.

TOURS - SAUMUR - ANGERS

Table of train schedules for TOURS - SAUMUR - ANGERS. Columns include STATIONS, Expr. matin, Omn. mixte matin, Omn. mixte matin, Omn. mixte soir, Expr. mixte soir, Omn. mixte soir, Direc. mixte soir.

SAUMUR - LA FLECHE

Table of train schedules for SAUMUR - LA FLECHE. Columns include STATIONS, matin, soir, STATIONS, matin, soir.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.